## DOCUMENTS DE LA REVOLUTION NATIONALE-DEMOCRATIQUE PALESTINIENNE



## **GEORGE HABACHE**

## «NON» A LA NEGOCIATION ET A UN ETAT PROVISOIRE

## 1974

La guerre d'octobre a redonné à nos masses de nouvelles convictions. Elle a démontre aussi comment l'unité nationale palestinienne et arabe peut se réaliser, d'une façon très concrète, lorsque la lutte armée contre notre ennemi usurpateur atteint son point culminant.

Du Maroc au Golfe, les masses sont prêtes à tous les sacrifices pour la libération de la Palestine. Nous devons toujours nous souvenir de cela, indépendamment des difficultés auxquelles nous devons faire face dans cette nouvelle situation politique d'après-guerre.

Si nous sommes convaincus de ces faits, il est de notre devoir de les souligner.

Mais nous ne pouvons pas, pour cela, revenir à une vision qui sous-estime l'adversaire ou la puissance des ennemis alliés contre nous, à savoir les Israéliens, les sionistes, les impérialistes et les réactionnaires (...).

Le changement le plus important survenu après la guerre d'octobre est la modification, à un degré limité bien sûr, de l'analyse que faisait l'impérialisme, en général, et l'impérialisme américain, en particulier, des problèmes du Proche-Orient.

L'impérialisme américain tente aujourd'hui de maîtriser les événements. Il s'est aperçu que l'équilibre des forces a subi des changements limités.

Et il tente d'exercer une pression certaine sur Israël afin qu'il fasse des concessions, mais qui pourrait assurer la sauvegarde des intérêts propres de l'impérialisme et garantir la survie de l'entité sioniste.

Les Soviétiques, de leur côté, persuadés de leur sentiment d'amitié, croient que la Résolution 242 sert les objectifs du

mouvement de libération arabe et palestinien.

Et si nous prenons en considération la position des États européens, des pays non alignés et des États africains, nous constatons que la communauté internationale croit qu'il est dans l'intérêt de tous de mettre fin à la tension dans la région.

Ces pays estiment que le conflit ne sert pas leurs intérêts, et ne favorise ni la détente internationale ni les orientations actuelles mondiales.

Et il ne convient pas de sous-estimer le poids et l'influence que peuvent avoir ces puissances internationales qui préparent, toutes, le règlement politique (...).

Malgré ces fortes pressions, des obstacles existent encore. Le premier se trouve dans la contradiction entre le point de vue israélien (représenté par le Maarakh, la coalition au pouvoir) et le point de vue arabe (représenté par Sadate) sur la nature même du règlement...

Cet obstacle serait de peu de poids, s'il y avait accord entre les États-Unis et l'URSS sur un plan détaillé de règlement, et sur l'application de la Résolution 242 dans sa totalité.

Parce que les États-Unis feraient pression sur Israël, et qu'Israël serait obligé de céder.

Répondant à ceux qui critiquaient l'acceptation par Israël des Résolutions 338 et 339, Dayan avait insisté, malgré toute son arrogance, sur le fait qu'Israël « n'aurait pas pu poursuivre la guerre sans dépendre de l'Amérique et sans maintenir, avec

elle, les liens les plus étroits. »

La même chose s'applique aussi à la direction officielle arabe.

Elle ne veut pas concevoir la lutte selon l'exemple du Vietnam où les masses creusent des tranchées, se battent avec toutes sortes d'armes et se protègent contre un ennemi barbare. Il ne lui est donc pas possible de résister aux pressions internationales.

Et tant que les dirigeants continueront à concevoir la lutte en termes de mig 21 et de mig 23, ils ne pourront pas se mouvoir librement sur la scène internationale.

Ce premier obstacle serait mineur et pourrait être facilement surmonté par les parties qui cherchent un règlement s'il existait, entre Américains et Soviétiques, un accord détaillé sur l'application de la Résolution 242.

Mais il y a un second obstacle : c'est justement une certaine contradiction existante entre la formule américaine et la formule soviétique.

En liant ces deux obstacles et en y ajoutant le facteur subjectif de l'action révolutionnaire palestinienne et arabe, on ne peut pas conclure que le règlement est inévitable, et que toute opposition s'avère d'ores et déjà inutile (...).

Quelles sont donc nos positions et quels sont nos programmes pour la prochaine étape qui se présente sous le titre « conférence de Genève » ? (...) Quelle attitude devons-nous adopter ? Observer et attendre ? Surveiller le cours des événements pour prendre une position ensuite ? Je voudrais, dans un esprit de camaraderie, affirmer qu'agir de la sorte serait une erreur grave.

Pourquoi ? J'admets que la conférence de Genève peut se tenir selon différentes formules. J'admets aussi qu'elle peut aboutir à des résultats divers

Mais cela nous dispense-t-il d'essayer de prévoir, grâce à une analyse méthodique, quel sera le résultat global de cette Conférence, si nous nous limitons aux aspects politiques et économiques de la lutte ?

Nous ne devons à aucun prix éviter de répondre à cette question.

En fait, quels sont les facteurs qui vont déterminer l'issue de la conférence ? A Genève, Israël présentera sa position, les Américains et les Jordaniens feront de même : leurs trois points de vue seront très proches.

Et on peut dire que la Conférence aboutira au triomphe de la position impérialisto-sionisto-hachémite.

Bien sûr, il y aura aussi le point de vue égyptien et le point de vue soviétique. Je pourrai même dire le point de vue égyptosoviétique.

J'irai même plus loin, et je parlerai de la possibilité qu'on se trouve à Genève devant une position commune, avec un accord sur tous les points entre Égyptiens et Syriens — les Arabes —

et les Soviétiques.

Quelles en seront les conséquences ? Supposons, pour les besoins du débat, que la conférence de Genève se termine par le triomphe du point de vue soviétique.

C'est exclu, nous le savons tous, mais envisageons quand même cette éventualité. Quelles en seront les conséquences, quelle est la position soviétique?

Les Soviétiques sont nos amis, nous tenons à leur amitié.

Mais à l'instar des révolutionnaires vietnamiens, nous devons mobiliser toutes les alliances et les mettre au service de la stratégie et de la tactique de la Révolution.

Comme eux, notre attachement à cette amitié des Soviétiques ne doit pas nous pousser à soumettre les intérêts de la Révolution à ceux d'un allié, quel qu'il soit. Autant je dois insister sur l'amitié des Soviétiques, sur son importance et sur notre sincère gratitude à leur égard, autant je dois affirmer que c'est à nous qu'il incombe d'élaborer nos programmes.

Et il est possible qu'apparaissent, entre ces deux positions, des contradictions fondamentales : nous ne pourrons pas les ignorer, le faire serait tomber dans une sorte de dépendance qui entraverait la marche de la Révolution.

Nos amis soviétiques ont leur propre interprétation de la Résolution 242.

L'actuel équilibre des forces et le point de vue soviétique

peuvent-ils nous permettre — comme se l'imaginent certains camarades — d'atteindre l'objectif de l'établissement de l'autorité nationale démocratique palestinienne, ainsi que le retrait des forces israéliennes des territoires arabes occupés, sans que cela soit accompagné de reconnaissance, d'accord de paix, de frontières sûres, de zones démilitarisées, de forces internationales et de toutes ces garanties ?

Ma réponse est « non ». Parce que le triomphe de la position soviétique représente le maximum que les Arabes peuvent attendre de la conférence de Genève.

Or cette position — à moins que la Révolution palestinienne et arabe réussissent à la modifier — prévoit qu'un règlement juste et durable implique la survie de l'État d'Israël. Cette position doit être clairement expliquée à nos masses, comme les Soviétiques l'ont fait à notre délégation à Moscou.

Notre position sur Israël et ses « frontières sûres » diffère donc de celle de l'Union soviétique.

Nous devons en débattre, sans que cela puisse porter préjudice à notre amitié réciproque. Les Soviétiques nous ont demandé d'adopter une position qui nous soit propre; ils ont la leur. Nous ne sommes pas prêts à accepter un compromis qui implique des concessions.

Certains de nos frères au sein du mouvement de Résistance considèrent que la politique d'étapes — et je ne parle pas ici de nos droits historiques — consiste, actuellement, dans l'établissement de l'autorité nationale palestinienne, sans que cela implique reconnaissance, accord de paix ou relations

diplomatiques avec Israël.

Est-ce possible dans le cadre de l'actuel équilibre des forces et en l'absence, depuis la guerre d'octobre, d'un nouveau programme politique, économique et militaire ?

Personnellement, ma réponse est claire : « C'est impossible. » Ceux qui croient le contraire se trompent gravement (...).

Un des huit camarades qui sont récemment arrivés de la rive ouest m'a rapporté que les habitants de Naplouse s'apprêtent à organiser des festivités : il n'y a rien de plus dangereux. Fêter quoi ? Cette nouvelle situation ?

Ces gens doivent préparer les armes pour la lutte et non les flambeaux pour la fête. Il y a une grande différence- entre préparer les flambeaux et préparer les armes, comme il y a une aussi grande différence entre les prises de position qui incitent les gens à préparer les flambeaux et celles qui les poussent à préparer les armes.

Nous ne parlons pas d'une autorité nationale démocratique à établir dans cinq ou dix ans. Mais nous discutons dans le cadre de la conférence de Genève, qui se tient sur la base de la Résolution 242.

Cette dernière comporte deux volets. Nous ne pouvons pas demander simplement l'application du premier volet et quitter la conférence.

C'est pourquoi j'estime qu'il est nécessaire que la Révolution dise « non » à la conférence de Genève. Car il apparaît, à la

lumière de cette analyse, que la participation comporte trop de risques pour nous, si l'on tient compte de l'actuel équilibre des forces et des résultats que l'on peut espérer (...).

La question de savoir si nous devons déclarer notre position et annoncer notre refus de participer à la conférence de Genève doit être étudiée de très près. Il est vrai que, contrairement à la Syrie et à l'Egypte, nous n'avons pas reçu d'invitation de la part des Soviétiques et des Américains.

Nous n'avons donc pas à leur donner une réponse. Il est vrai aussi que le problème n'est pas encore réellement posé.

Pouvons-nous, en conséquence, nous contenter de dire que nous ne devons pas donner de réponse ? Nous sommes tous au courant des tentatives pour nous convaincre de participer à la conférence de Genève (...).

L'Egypte nous demande de prendre position. Le mémorandum soviétique nous le demandait aussi. Le problème est donc posé. On ne peut pas l'éviter, mais l'OLP n'a pas encore pris position.

Cette absence de position n'aura-t-elle pas des conséquences défavorables sur la cohésion de l'unité nationale palestinienne ? (...).

J'insiste donc pour que nous prenions une position claire vis-àvis de la conférence de Genève, que nous soyons invités ou pas. L'OLP doit prendre position.

Pourquoi remettre à plus tard ? S'il s'agit d'analyser et de débattre, nous avons eu assez de temps pour le faire.

Le cessez-le-feu est effectif depuis le 22 octobre 1973. L'Egypte nous a demandé à maintes reprises de prendre position. Le mémorandum soviétique nous est parvenu depuis quelques semaines déjà. Je crois, quant à moi, que l'OLP retarde sa décision pour des considérations tactiques.

C'est mon point de vue. Je peux me tromper. J'espère seulement que l'OLP puisse saisir cette occasion pour dresser le bilan des gains et pertes.

Le troisième thème du débat concerne l'avenir des territoires occupés après le retrait israélien. Il y a deux alternatives : le retour au régime jordanien ou l'établissement d'une autorité nationale palestinienne.

Qu'entend-on, en fait, par cette « autorité palestinienne » ? Et quelle est l'alternative qui nous rapproche le plus de l'objectif de notre Révolution et de la réalisation de ses droits sur la Palestine ?

J'ai l'impression que la question, ainsi formulée, est mal posée.

Et si le danger inhérent à sa formulation n'est pas détecté, nous risquons de ne pas pouvoir aider nos masses à adopter une attitude saine et correcte.

S'il n'y avait réellement qu'à choisir entre ces deux alternatives, comme le suggère la question posée plus haut, toute discussion serait futile.

Car, qui hésiterait à exclure toute possibilité de retour au

régime jordanien stipendié et réactionnaire ?

Toutes les organisations de la Résistance et l'OLP ont clairement pris position contre le projet du « royaume arabe uni » du roi Hussein. Il n'y a pas de comparaison possible, dans notre esprit, entre le plan Hussein et l'autorité nationale palestinienne. Mais la question, posée de cette façon, comporte un piège : c'est l'affirmation que la conférence de Genève peut aboutir à rétablissement d'une autorité nationale palestinienne.

Dans le contexte de l'actuel équilibre des forces, Israël se retirera mais l'autorité sera seulement réactionnaire ou capitularde.

Israël va-t-il se retirer de la rive ouest, en disant « au revoir » ? Cela sera peut-être possible, après une autre guerre, ou lorsque nous aurons élaboré un programme de lutte.

En attendant, regardons la réalité en face : Israël ne se retirera que pour céder la place à une autorité réactionnaire ou capitularde.

Il nous reste à savoir si la Résistance peut se permettre de devenir capitularde.